



Postulat - 25_POS_66 - Nathalie Jaccard et consorts - Agir face à la détresse croissante des élèves : demande d'une concertation cantonale

Texte déposé :

Depuis plusieurs mois, de très nombreux professionnels de l'éducation, des parents, ainsi que des enfants eux-mêmes alertent sur la dégradation préoccupante de la santé mentale en milieu scolaire. Les témoignages se multiplient : enfants en détresse, crises d'angoisse, phobies scolaires, violences en hausse, harcèlement plus fréquent et plus grave.

Ces situations ne sont plus marginales. Elles sont décrites avec constance dans les écoles, dans les cabinets de pédopsychiatrie, dans les services sociaux et à travers les récits des familles. Les articles récents de la presse romande et nationale relaient des histoires qui devraient tous et toutes nous alerter :

- Des élèves menacés ou harcelés dès le plus jeune âge,
- Des enfants qui ne peuvent plus franchir la porte de l'école tant leur anxiété est forte,
- Des parents et des enseignant-e-s qui témoignent d'un profond sentiment d'impuissance,
- Des pétitions dénonçant l'épuisement croissant des élèves et la pression qui pèse sur eux.

Ces signaux forment un appel au secours clair, massif et désormais impossible à ignorer.

Ces dernières années, plusieurs objets parlementaires (postulats, interpellations, questions) ont été déposés pour attirer l'attention sur cette dégradation préoccupante. Le Conseil d'Etat y a répondu en annonçant ou en mettant en œuvre diverses mesures, témoignant d'une prise de conscience. Toutefois, force est de constater que ces réponses, bien qu'utiles, demeurent insuffisantes face à l'ampleur, à la rapidité et à la complexité du phénomène qui touche nos élèves. Les familles comme les professionnels expriment de manière récurrente que les dispositifs actuels ne répondent pas encore de manière adéquate à la situation.

Il semble dès lors urgent de proposer une réponse collective. Les familles comme les professionnels demandent à être entendus, associés et soutenus. Ils demandent qu'on dépasse les réactions ponctuelles ou les réponses fragmentées pour entrer dans une compréhension globale du problème et dans la construction de solutions durables.

Face à ces constats et pour répondre à ce qu'il apparaît nécessaire et désormais indispensable, le présent postulat demande au Conseil d'Etat d'étudier l'opportunité d'organiser des assises de la Santé Mentale des Enfants à l'École, ou toute autre forme de rencontre inclusive permettant :

- L'écoute croisée des élèves, des parents, des enseignants, des directions et des professionnels de la santé ;
- L'analyse partagée des causes (pression scolaire, surcharge, climat de classe, encadrement, organisation, besoins particuliers, numérique, harcèlement, etc.) ;
- L'identification de mesures concrètes, réalistes et co-construites ;
- La mise en place d'un plan d'action qui protège réellement le bien-être des enfants et soutienne les adultes qui les accompagnent.

D'avance je remercie le Conseil d'État pour l'attention porté à ce postulat.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Date de dépôt : 17.12.2025

Cosignatures :

1. Alberto Mocchi (VER)
2. Alexandre Rydlo (SOC)
3. Anna Perret (VER)
4. Cédric Echenard (SOC)
5. Cendrine Cachemaille (SOC)
6. Claire Attinger Doepper (SOC)
7. David Raedler (VER)
8. Didier Lohri (VER)
9. Eliane Desarzens (SOC)
10. Felix Stürner (VER)
11. Géraldine Dubuis (VER)
12. Jean Valentin de Saussure (VER)
13. Jean-Claude Favre (V'L)
14. Joëlle Minacci (EP)
15. Laure Jaton (SOC)
16. Laurent Balsiger (SOC)
17. Martine Gerber (VER)
18. Monique Ryf (SOC)
19. Muriel Thalmann (SOC)
20. Sabine Glauser Krug (VER)
21. Sandra Pasquier (SOC)
22. Séverine Graff (SOC)
23. Stéphane Balet (SOC)
24. Sylvie Pittet Blanchette (SOC)
25. Sylvie Podio (VER)
26. Thanh-My Tran-Nhu (SOC)
27. Vincent Bonvin (VER)
28. Vincent Jaques (SOC)
29. Yannick Maury (VER)
30. Yves Paccaud (SOC)